



# Assemblée générale

Distr. générale  
23 février 2016  
Français  
Original : anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

Trente et unième session

Point 6 de l'ordre du jour

Examen périodique universel

## Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel\*

### Saint-Kitts-et-Nevis

Additif

Observations sur les conclusions et/ou recommandations,  
engagements et réponses de l'État examiné

---

\* Le présent document n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.

GE.16-02718 (F) 290216 220316



\* 1 6 0 2 7 1 8 \*

Merci de recycler



1. Pour Saint-Kitts-et-Nevis, le processus d'Examen périodique universel est une étape internationale incontournable dans la promotion et la protection des droits de l'homme. C'est un honneur de participer à cette initiative et toute suggestion tendant à renforcer les programmes nationaux relatifs aux droits de l'homme sera favorablement accueillie.
2. Saint-Kitts-et-Nevis ne soulignera jamais assez combien il est résolument engagé à respecter les normes internationales relatives aux droits de l'homme. Il se doit toutefois de souligner une fois de plus que la pénurie de ressources financières et humaine entrave souvent sa capacité d'apporter les réponses jugées nécessaires par la communauté internationale.
3. Saint-Kitts-et-Nevis voudrait néanmoins s'attarder sur quelques réalisations récentes en matière de promotion et de protection de certains droits fondamentaux de la population.

## **Personnes handicapées**

4. Le Ministère du développement communautaire, des affaires féminines et des services sociaux accordera une subvention à l'Association nationale des personnes handicapées pour l'aider à rémunérer un chauffeur quand elle recevra en juillet, à titre gratuit, un bus fourni par le Fonds de diversification de l'industrie sucrière (SIDF), entité créée par le Gouvernement pour recevoir des fonds d'investissement.
5. Le Ministère du développement communautaire, des affaires féminines et des services sociaux organisera, de concert avec l'Association des personnes handicapées, un atelier de formation sur l'accessibilité des immeubles à l'intention des architectes, des ingénieurs et des entrepreneurs, notamment.
6. Au dernier trimestre de 2016, des fonctionnaires du Ministère du développement communautaire, des questions féminines et des services sociaux recevront une formation sur la langue des signes.
7. Dans son discours sur le budget de 2015, le Premier Ministre a déclaré : « Dans le cadre des engagements visant à protéger et à promouvoir la dignité, la valeur et les droits inaliénables des citoyens et résidents de notre pays ayant des "capacités différentes", des mesures seront prises en 2016 pour faciliter la ratification de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées. ».

## **Promotion des droits de l'homme**

8. À l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le Ministère du développement communautaire, des questions féminines et des services sociaux a organisé un déjeuner avec des parties prenantes clefs pour stimuler le débat sur l'examen des attitudes, des politiques et des programmes actuels et pour déterminer les moyens de pallier les lacunes existantes.
9. Dans le cadre du Projet de sensibilisation des jeunes aux droits de l'homme financé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), des consultations seront organisées en février avec des groupes de jeunes. L'objectif est de constituer un Club de la jeunesse et des droits de l'homme.

## **Soumission de rapports aux organes conventionnels**

10. Le Ministère des affaires féminines a recruté un administrateur et un assistant qui sont notamment chargés de recueillir des données à intervalles réguliers et de contribuer à

l'établissement de rapports. En mai 2016, l'administrateur recevra une formation sur l'établissement des rapports au titre de conventions internationales.

11. Le rapport de Saint-Kitts-et-Nevis au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant est actuellement examiné par le Ministère du développement communautaire, des questions féminines et des services sociaux. Il est envisagé de le soumettre à nouveau fin mars 2016.

## **Égalité et non-discrimination**

12. Le Directeur du Département des affaires féminines du Ministère du développement communautaire, des affaires féminines et des services sociaux siège dans un comité spécial chargé d'examiner le projet de loi relatif au harcèlement sexuel qui sera prochainement soumis aux chefs de gouvernement à l'occasion d'une réunion de la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

13. Le Protocole sur les plaintes relatives aux actes de violence domestique et sexuelle et sur la suite qui y est donnée a été finalisé et examiné par un rédacteur juridique. Ce document a été transmis pour examen et approbation par le Gouvernement, qui se prononcera courant mars. Il s'agit d'une des initiatives destinées à célébrer la Journée internationale de la femme.

14. Le Fonds canadien d'initiatives locales a financé des formations de sensibilisation sur la violence sexiste à l'intention de la population masculine. Cette formation, qui a débuté le 15 février 2016 à la prison de Sa Majesté, sera suivie d'une deuxième formation au plan local. Les fonds reçus serviront également à publier des messages d'intérêt général.

15. ONU-Femmes a déclaré avoir l'intention de fournir une assistance technique pour la formation des secrétaires permanents sur la transversalisation de la problématique hommes-femmes et une budgétisation tenant compte des problèmes spécifiques des enfants et de l'égalité entre les sexes.

16. Un sous-projet de sensibilisation sur la problématique hommes-femmes a été soumis à la Banque de développement des Caraïbes pour approbation et financement par le Fonds d'affectation spéciale pour les besoins spéciaux 7 (BNTF 7), une initiative menée dans le cadre de la Banque. Les fonds seront notamment consacrés à la publication de messages d'intérêt public, à des formations sur les questions relatives à l'égalité hommes-femmes et à l'introduction de coordonnateurs pour les questions relatives à l'égalité hommes-femmes dans chaque ministère.

17. Le sous-projet d'appui au projet Viola – programme d'aide aux parents adolescents – a été soumis à la Banque de développement des Caraïbes pour financement au titre du BNTF7. S'il est approuvé, les fonds seront consacrés à la formation professionnelle, à la formation de coordonnateurs, à la formation du personnel et à l'élaboration d'un manuel sur la mise en œuvre du programme.

18. La constitution du Conseil de la probation et de la protection de l'enfance est actuellement examinée pour approbation. Une fois établi, le Conseil constituera le Comité de la justice pour mineurs et le Conseil de l'adoption.

19. Une formation interne a été organisée en février 2016 à l'intention des fonctionnaires du Département des services de probation et de protection de l'enfance. Cette formation était axée sur l'établissement de rapports, la déontologie et le traitement des affaires.

## **Droit au travail et à des conditions de travail justes et favorables**

20. Le Ministère du travail continue de dispenser des formations aux clients du Ministère du développement communautaire, des affaires féminines et des services sociaux. Le Ministère oriente en outre les demandeurs d'emploi vers le Bureau de l'emploi.

## **Droit à la sécurité sociale et droit à un niveau de vie suffisant**

21. La Stratégie nationale de protection sociale est en cours de mise en œuvre et un projet de loi sur la protection sociale sera prochainement soumis au Parlement.

22. Des messages d'intérêt général visent à sensibiliser le public sur le programme MEND (Formation, autonomisation, épanouissement et orientation des familles).

23. Le consultant qui a élaboré un Registre national des ménages et des critères d'évaluation des ressources de la population se rendra à Saint-Kitts-et-Nevis en mars 2016 et rencontrera des membres du Gouvernement et d'autres parties prenantes.

24. Des fonctionnaires du Ministère suivent actuellement des formations en ligne sur l'engagement citoyen dans le but de « changer la donne » en matière de développement.

## **Droit à la santé**

25. Un atelier a été organisé fin 2015 à l'intention des mères adolescentes scolarisées pour évaluer leur état de santé et leurs besoins dans d'autres domaines.

26. D'importantes ressources ont été allouées au Centre de jour pour le traitement des maladies mentales, qui est en cours de construction. Il offrira des traitements efficaces aux personnes atteintes de maladies mentales. Le principal objectif de cette initiative est de favoriser l'acquisition de compétences pratiques pour une vie autonome et d'offrir des traitements en matière de toxicomanie, d'hygiène personnelle, d'ergothérapie et des activités de développement des compétences dans un cadre thérapeutique.

## **Droit à l'éducation**

27. Dans le cadre de partenariats public-privé, le Ministère du développement communautaire, des questions féminines et des services sociaux s'emploie à obtenir des bourses d'éducation pour les mères adolescentes. Une de ces bourses sera remise lors de la Journée internationale de la femme.

28. Des fonds ont été reçus de l'Union européenne pour l'installation d'une nouvelle cuisine dans le foyer pour jeunes en difficulté dénommé « New Horizons ». Cette cuisine sera utilisée pour le programme relatif aux arts culinaires.

29. Par l'intermédiaire du Projet de réforme de la justice pour mineurs de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO), des équipements sportifs de plein air et d'autres équipements sportifs seront achetés aux fins d'introduction d'un programme d'éducation physique.

30. Pour établir des normes de qualification appropriées pour l'enseignement professionnel et technique, le Ministère de l'éducation, avec l'aide de l'Union européenne

(UE), a conçu et adopté un cadre national des qualifications (NQF) intégré, internationalement comparable et fondé sur des normes internationales.

## **Recommandations reçues lors du deuxième cycle d'examen**

31. Lors du deuxième cycle d'examen de Saint-Kitts-et-Nevis, en novembre 2015, pendant la vingt-troisième session du Conseil des droits de l'homme, cent trente-trois (133) recommandations ont été reçues. Saint-Kitts-et-Nevis a pris note de soixante-quinze (75) d'entre elles et en a accepté cinquante-huit (58) autres.

32. Sont regroupées ci-dessous par thème, les recommandations que Saint-Kitts-et-Nevis a acceptées ou dont il a pris note.

### **A. Portée des obligations internationales**

#### **Saint-Kitts-et-Nevis**

**A accepté** les recommandations suivantes :

91.1, 91.2, 91.3, 91.4, 91.5, 91.6, 91.7, 91.8, 91.9, 91.10

**A pris note** des recommandations suivantes :

92.1, 92.2, 92.3, 92.4, 92.5, 92.6, 92.7, 92.8, 92.9, 92.10, 92.11, 92.12, 92.13, 92.14, 92.15, 92.16, 92.17, 92.18, 92.19, 92.20, 92.21, 92.22, 92.23, 92.24, 92.25, 92.26, 92.27, 92.28, 92.29, 92.30, 92.31, 92.32, 92.33

### **B. Mise en œuvre des obligations internationales relatives aux droits de l'homme**

#### **Saint-Kitts-et-Nevis**

**A accepté** la recommandation suivante :

91.11

**A pris note** de la recommandation suivante :

92.34

### **C. Cadre institutionnel, infrastructures des droits de l'homme et mesures de politique générale**

#### **Saint-Kitts-et-Nevis**

**A accepté** les recommandations suivantes :

91.12, 91.13, 91.14

**A pris note** des recommandations suivantes :

92.35, 92.36, 92.37, 92.38, 92.39, 92.40, 92.41, 92.42, 92.43

**D. Coopération avec les mécanismes des droits de l'homme**

**Saint-Kitts-et-Nevis**

**A accepté** les recommandations suivantes :

91.15, 91.16

**E. Coopération avec les organes conventionnels**

**Saint-Kitts-et-Nevis**

**A accepté** les recommandations suivantes :

91.17, 91.18

**F. Coopération avec les procédures spéciales**

**Saint-Kitts-et-Nevis**

**A pris note** des recommandations suivantes :

92.44, 92.45

**G. Égalité et non-discrimination**

**Saint-Kitts-et-Nevis**

**A accepté** les recommandations suivantes :

91.19, 91.20, 91.21, 91.22, 91.23, 91.24, 91.25

**A pris note** des recommandations suivantes :

92.46, 92.47, 92.48, 92.49, 92.50, 92.51, 92.52, 92.53, 92.54, 92.55, 92.56

**H. Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne**

**Saint-Kitts-et-Nevis**

**A accepté** les recommandations suivantes :

91.26, 91.27, 91.28, 91.29, 91.30, 91.31, 91.32, 91.33, 91.34, 91.35, 91.36, 91.37, 91.38, 91.39

**A pris note** des recommandations suivantes :

92.57, 92.58, 92.59, 92.60, 92.61, 92.62, 92.63, 92.64, 92.65, 92.66, 92.67, 92.68, 92.69, 92.70, 92.71, 92.72, 92.73

**I. Administration de la justice, y compris impunité, et primauté du droit**

**Saint-Kitts-et-Nevis**

**A accepté** la recommandation suivante :

91.40

**J. Droit au travail et à des conditions de travail justes et favorables**

**Saint-Kitts-et-Nevis**

A **accepté** la recommandation suivante :

91.41

**K. Droit à la sécurité sociale et à un niveau de vie suffisant**

**Saint-Kitts-et-Nevis**

A **accepté** les recommandations suivantes :

91.42, 91.43, 91.44, 91.45, 91.46, 91.47

**L. Droit à la santé**

**Saint-Kitts-et-Nevis**

A **accepté** les recommandations suivantes :

91.48, 91.49

**M. Droit à l'éducation**

**Saint-Kitts-et-Nevis**

A **accepté** les recommandations suivantes :

91.50, 91.51, 91.52

**N. Personnes handicapées**

**Saint-Kitts-et-Nevis**

A **accepté** les recommandations suivantes :

91.53, 91.54, 91.55, 91.56

**O. Migrants, réfugiés et demandeurs d'asile**

**Saint-Kitts-et-Nevis**

A **pris note** des recommandations suivantes :

92.74, 92.75

**P. Droit au développement et questions environnementales**

**Saint-Kitts-et-Nevis**

A **accepté** les recommandations suivantes :

91.57, 91.58